

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2022

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'ISERE LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

8, rue du général Ferrié
38100 GRENOBLE

Aux membres du comité départemental de l'Isère de la ligue nationale contre le cancer,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association du comité départemental de l'Isère de la ligue nationale contre le cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la reconnaissance des ressources.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Motte-Servolex, le 22 mars 2023

Le commissaire aux comptes
SR AUDIT

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping loop at the top and a smaller, more intricate signature below it.

Nicolas PICARD

Le commissaire
aux comptes

BILAN ACTIF				Exercice au 31/12/2021
Exercice au 31/12/2022				
	Brut	Amortissements & Provisions	Net	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	526.24	(526.24)		
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	526.24	(526.24)		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	272 287.39	(217 795.40)	54 491.99	59 002.01
Terrains				
Constructions	225 124.01	(175 774.46)	49 349.55	52 548.87
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	47 163.38	(42 020.94)	5 142.44	6 453.14
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	266.00		266.00	266.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	266.00		266.00	266.00
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	273 079.63	(218 321.64)	54 757.99	59 268.01
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				167.00
CRÉANCES	97 661.50		97 661.50	259 991.95
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 198.68		2 198.68	2 258.34
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	95 462.82		95 462.82	257 733.61
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	1 408 645.10		1 408 645.10	994 585.55
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 408 645.10		1 408 645.10	994 585.55
Charges constatées d'avance	4 282.21		4 282.21	4 988.74
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	1 510 588.81		1 510 588.81	1 259 733.24
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 783 668.44	(218 321.64)	1 565 346.80	1 319 001.25
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

Le commissaire
aux comptes

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	707 561.62	450 702.09
Réserves statutaires ou contractuelles	707 561.62	450 702.09
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	253 859.60	256 859.53
Situation nette (sous total)	961 421.22	707 561.62
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	961 421.22	707 561.62
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	81 761.87	88 191.86
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	81 761.87	88 191.86
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	522 163.71	523 247.77
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	212 077.85	132 517.34
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	32 048.81	32 424.96
Dettes fiscales	3 003.69	2 614.04
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	275 033.36	355 691.43
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	522 163.71	523 247.77
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 565 346.80	1 319 001.25

Le commissaire
aux comptes

COMpte DE RESULTAT

	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	57 688.00	60 952.00	(3 264.00)	-5.36 %
Ventes de biens et services	63 527.12	39 331.43	24 195.69	61.52 %
Ventes de biens	2 242.80	2 803.70	(560.90)	-20.01 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	61 284.32	36 527.73	24 756.59	67.77 %
. dont parrainages	6 765.00	4 559.29	2 205.71	48.38 %
Concours publics et subventions d'exploitation	23 605.00	22 940.00	665.00	2.90 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	697 666.03	716 440.73	(18 774.70)	-2.62 %
Dons manuels	675 419.38	708 758.33	(33 338.95)	-4.70 %
Mécénats	22 246.65	7 682.40	14 564.25	
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	330 677.80	288 114.72	42 563.08	14.77 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	3 006.78	8 382.03	(5 375.25)	-64.13 %
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 176 170.73	1 136 160.91	40 009.82	3.52 %
Achats de marchandises	14 878.44	10 095.21	4 783.23	47.38 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	292 467.37	224 977.80	67 489.57	30.00 %
Aides financières	424 147.53	402 460.42	21 687.11	5.39 %
Impôts, taxes et versements assimilés	6 016.69	6 671.08	(654.39)	-9.81 %
Salaires et traitements	114 799.15	119 658.70	(4 859.55)	-4.06 %
Charges sociales	48 219.19	49 808.95	(1 589.76)	-3.19 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(1 006.27)	15 306.60	(16 312.87)	
Report en fonds dédiés				
Autres charges	56 371.96	53 026.44	3 345.52	6.31 %
CHARGES D'EXPLOITATION	955 894.06	882 005.20	73 888.86	8.38 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	220 276.67	254 155.71	(33 879.04)	-13.33 %
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	4 266.01	828.35	3 437.66	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	4 266.01	828.35	3 437.66	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	4 266.01	828.35	3 437.66	

Le commissaire
aux comptes

COMPTES DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	224 542.68	254 984.06	(30 441.38)	-11.94 %
Sur opérations de gestion	30 050.92	1 969.47	28 081.45	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	30 050.92	1 969.47	28 081.45	
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	30 050.92	1 969.47	28 081.45	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	734.00	94.00	640.00	
TOTAL DES PRODUITS	1 210 487.66	1 138 958.73	71 528.93	6.28 %
TOTAL DES CHARGES	956 628.06	882 099.20	74 528.86	8.45 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	253 859.60	256 859.53	(2 999.93)	-1.17 %
Dons en nature	159.00		159.00	
Prestations en nature	4 828.00	1 188.00	3 640.00	
Bénévolat	57 267.10	34 793.60	22 473.50	64.59 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	62 254.10	35 981.60	26 272.50	73.02 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	4 987.00	1 188.00	3 799.00	
Prestations en nature				
Personnel bénévole	57 267.10	34 793.60	22 473.50	64.59 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	62 254.10	35 981.60	26 272.50	73.02 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2022

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE.....	3
1.1	OBJET SOCIAL.....	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1	<i>Préambule.....</i>	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2	DÉROGATIONS.....	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux.....</i>	6
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1	<i>Principes généraux.....</i>	7
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	8
3.1.2.1	<i>Détail des colonnes « B et C ».....</i>	8
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022</i>	9
3.1.7	<i>Stocks.....</i>	10
3.1.1	<i>Etat des échéances des créances</i>	10
3.1.2	<i>Tableaux des dépréciations.....</i>	10
3.1.3	<i>Disponibilités.....</i>	11
3.1.4	<i>Produits à recevoir par postes du bilan.....</i>	11
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance.....</i>	11
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres.....</i>	12
3.2.2	<i>Fonds dédiés.....</i>	13
3.2.3	<i>Provisions pour risques et charges.....</i>	14
3.2.3.1	<i>Tableau de variation</i>	14
3.2.3.2	<i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....</i>	14
3.2.4	<i>Dettes.....</i>	14
3.2.4.1	<i>Etat des échéances</i>	14
3.2.4.2	<i>Détail des dettes fiscales et sociales.....</i>	15
3.2.5	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	15
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	15
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	16
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	16
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public.....</i>	18
4.2.1.1	<i>Cotisations sans contrepartie</i>	18
4.2.1.2	<i>Dons manuels-Dons étrangers.....</i>	18
4.2.1.3	<i>Mécénat.....</i>	18
4.2.1.4	<i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	18
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public.....</i>	19
4.2.2.1	<i>Parrainage des entreprises</i>	19
4.2.2.2	<i>Contributions financières sans contrepartie.....</i>	19
4.2.2.3	<i>Autres produits non liés à la générosité du public.....</i>	19
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>	19
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	20
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	20
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	20
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	20
4.3.2	<i>Missions sociales.....</i>	21

4.3.3	Frais de recherche de fonds	21
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	21
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	21
4.3.4	Frais de fonctionnement	22
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations	22
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	22
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	22
4.4.1	Principes généraux	22
4.4.2	Principes de valorisation	23
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	24
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	25
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	25
4.6.2	Charges et produits exceptionnels	25
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	26
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	26
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	28
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public	28
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	29
5.1	AUTRES INFORMATIONS	29
5.1.1	Informations relatives aux bénévoles	29
5.1.2	Informations relatives au personnel salarié	30
5.1.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	30
5.1.4	Certification du nombre d'adhérents	30

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3. EVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants (Exemples) :

- Mise en place de soins de support : conseils nutritionnels et activités physiques adaptées par convention avec des prestataires
- Le montant des legs et assurances-vie s'élève à 246.149,56 €. Ils étaient de 262.756,40 € au 31.12.2021.

Nous ne notons pas d'évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	526,24			526,24
Immobilisations corporelles	271 373,69	913,70		272 287,39
Immobilisations financières	266,00			266,00
Total	272 165,93	914	0	273 079,63

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	913,70	0
PC DELL OPTIPLEX SECRETARIAT	913,70	
→ ...		
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	913,70	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	526,24			526,24
Amort.Immobilisations corporelles	212 371,68	5 423,72		217 795,40
Amort.Immobilisations financières				
Total	212 897,92	5 423,72	-	218 321,64

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	266,00			266,00
Total	266,00	0	0	266,00

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau		NEANT	
- Autres			
...			
Total	0	0	0

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	266,00	266,00	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	2 198,68	2 198,68	
→ Autres Créances	95 462,82	95 462,82	
→ Créances reçues par legs ou donations		-	
→ Charges constatées d'avance	4 282,21	4 282,21	
Total	102 209,71	102 209,71	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	197 598,22	
Livrets et comptes épargne	1 210 937,44	734,00
Caisse	109,44	
Comptes à terme		
Total	1 408 645,10	734,00

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Fournisseurs débiteurs → avances et acomptes fournisseurs		167,00
Créances clients et comptes rattachés → créances usagers et comptes rattachés	2 198,68	2 258,34
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances → Legs à recevoir du BN	11 738,97	136 315,71
→ Dons à recevoir du BN	79 638,65	111 017,36
→ Fournisseurs publics débiteurs	27,28	
→ Divers produits à recevoir	4 057,92	10 400,54
Disponibilités		
Total	97 661,50	260 158,95

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
télécommunications	147,74	141,48
locations mobilières	647,24	2 326,66
locations immobilières		78,61
assurances	730,98	695,29
charges copropriété	2 103,45	1 746,70
prestation serv	91,20	
insertion publicitaire	561,60	
Total	4 282,21	4 988,74

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Le commissaire
aux comptes

Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves	450 702,09	256 859,53		256 859,53				707 561,62
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	256 859,53							253 859,60
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	707 561,62	256 859,53	-	256 859,53	-	-	-	961 421,22

Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→		NEANT				
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→						
→ ...						
→		NEANT				
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
		NEANT				
Total		0	0	0	0	0

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				
→ Autres provisions pour risques				
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	88 191,86	81 761,87	88 191,86	81 761,87
→				
Total	88 191,86	81 761,87	88 191,86	81 761,87

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		-		
→ à plus de 1 an à l'origine		-		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	212 077,85	163 033,66	49 044,19	
Dettes des legs ou donations		-		
Dettes fiscales et sociales	35 052,50	35 052,50		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-		
Autres dettes	275 033,36	275 033,36		
Produits constatés d'avance		-		
Total	522 163,71	473 119,52	49 044,19	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	2 607,69	2 403,04
→ Impôt sur les sociétés	734,00	94,00
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	1 873,69	2 309,04
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	32 444,81	32 635,96
→ Urssaf/ Pôle emploi	5 743,00	5 864,00
→ Caisse de retraite et prévoyance	5 828,19	5 076,80
→ Mutuelle Frais de santé	1 632,12	2 254,32
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	13 861,35	14 052,92
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	4 984,15	5 176,92
→ Prélèvement à la source	396,00	211,00
Total	35 052,50	35 039,00

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	212 077,85	132 517,34
→ FNP - Factures non parvenues	7 528,44	5 908,69
→ FNP - Factures non parvenues intragroupe	145 808,77	110 726,86
→ Fournisseurs	9 107,92	8 850,72
→ Fournisseurs intragroupe	49 632,72	7 031,07
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	-	-
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	-	-
...		
Autres dettes :	275 033,36	355 691,43
→ Charges à payer Recherche	260 320,32	318 305,79
→ Charges à payer autres	14 713,04	37 385,64
Total	487 111,21	488 208,77

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

NEANT

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

COMITE DE L'ISERE – 38 - CROD	Décembre 2022		Décembre 2021		
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 084 694,71	-1 084 694,71	-1 075 749,62	-1 075 749,62	
1.1 Cotisations sans contrepartie	-57 688,00	-57 688,00	-60 952,00	-60 952,00	
1.2 Dons, legs et mécénat	-697 666,03	-697 666,03	-716 440,73	-716 440,73	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-329 340,68	-329 340,68	-298 356,89	-298 356,89	
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-102 187,95		-40 236,66		
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises	-6 765,00		-4 559,29		
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-62 365,25		-25 358,32		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-33 057,70		-10 319,05		
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-23 605,00		-22 940,00		
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-32,45	-32,45	
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS					
TOTAL	-1 210 487,66	-1 084 694,71	-1 138 958,73	-1 075 782,07	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-62 254,10	-62 254,10	-35 981,60	-35 981,60
Bénévolat	-57 267,10	-57 267,10	-34 793,60	-34 793,60
Prestations en nature	-4 828,00	-4 828,00	-1 188,00	-1 188,00
Dons en nature	-159,00	-159,00		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-62 254,10	-62 254,10	-35 981,60	-35 981,60

COMITE DE L'ISERE – 38 -CROD

EMPLOIS	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	640 066,67	636 169,38	601 319,04	586 319,04
<i>1.1 Réalisées en France</i>	<i>640 066,67</i>	<i>636 169,38</i>	<i>601 319,04</i>	<i>586 319,04</i>
<i>1.1.1 Actions réalisées par l'organisme</i>	<i>297 223,43</i>	<i>293 326,14</i>	<i>275 893,97</i>	<i>260 893,97</i>
<i>1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France</i>	<i>342 843,24</i>	<i>342 843,24</i>	<i>325 425,07</i>	<i>325 425,07</i>
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>				
<i>1.2.1 Actions réalisées par l'organisme</i>				
<i>1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	239 113,30	220 478,71	185 216,07	175 809,54
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>	<i>238 441,91</i>	<i>220 478,71</i>	<i>185 216,07</i>	<i>175 809,54</i>
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>	<i>671,39</i>			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	83 144,08	60 739,08	86 049,33	62 157,54
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>	<i>9 901,87</i>	<i>9 901,87</i>	<i>10 322,59</i>	<i>10 322,59</i>
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>	<i>66 553,52</i>	<i>44 148,52</i>	<i>68 538,70</i>	<i>44 646,91</i>
<i>3.3 Autres charges</i>	<i>6 688,69</i>	<i>6 688,69</i>	<i>7 188,04</i>	<i>7 188,04</i>
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-6 429,99		9 420,76	9 420,76
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	734,00		94,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL CHARGES	956 628,06	917 387,17	882 099,20	833 706,88
EXCÉDENT OU DÉFICIT	253 859,60		256 859,53	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	10 520,98	10 520,98	6 349,62	6 349,62
<i>Réalisées en France</i>	<i>10 520,98</i>	<i>10 520,98</i>	<i>6 349,62</i>	<i>6 349,62</i>
<i>Réalisées à l'étranger</i>				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	40 368,52	40 368,52	7 189,28	7 189,28
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	11 364,60	11 364,60	22 442,70	22 442,70
TOTAL	62 254,10	62 254,10	35 981,60	35 981,60

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Autres produits liés à la générosité du public		
→ manifestations	25 619,06	9 079,93
→ vente dont abonnement vivre	2 242,80	2 803,70
→ prestations et autres ventes	26 701,58	19 775,89
→ activités de récupération	2 198,68	2 258,34
→ autres produits affectés aux missions sociales		854,28
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ manifestations	2 134,00	513,41
→ quote-part de générosité reçue du Siège	20 028,99	
→ legs et assurances vie	246 149,56	262 242,99
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ produits financiers	4 266,01	828,35
Total	329 340,68	298 356,89

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend : **(Rubriques à détailler)**

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Transfert de charges	3 006,78	8 349,58
Produits exceptionnels	30 050,92	1 969,47
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	33 057,70	10 319,05

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		NEANT
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		NEANT
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	#VALEUR!	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 16 mars 2023.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Locations mobilières	2 037,51	742,85	1 485,74	4 266,10
Location immobilière			137,57	137,57
Electricité et eau	235,26		885,12	1 120,38
Charges de copropriété	1 300,11		5 144,98	6 445,09
Taxes foncières	857,53		3 285,57	4 143,10
Entretien	584,43		2 198,57	2 783,00
Entretien/bien immobiliers			270,00	270,00
Assurances	263,16		700,25	963,41
Télécommunications	952,47	711,06	777,45	2 440,98
Affranchissements	1 671,91	8 606,20	2 651,82	12 929,93
Maintenance	410,46	136,82	273,69	820,97
Total	8 312,84	10 196,93	17 810,76	36 320,53

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	93 666,42	102 064,95
Actions d'information, de prévention et de dépistage	16 684,64	15 554,27
Actions de recherche	1 862,98	1 893,09
Frais d'appel à la générosité du public	24 850,53	22 217,01
Frais de fonctionnement (dont communication)	27 162,45	30 213,77
Total	164 227,02	171 943,09

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	234 556,30	218 740,75
Actions d'information, prévention, dépistage	36 237,77	29 339,42
Actions de formation	557,75	529,06
Actions de société et politique de santé	1 673,23	2 116,25
Actions de recherche	24 198,38	25 168,49
Actions autres		
Total	297 223,43	275 893,97
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	9 175,00	32 200,00
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	328 668,24	288 225,07
Actions autres	5 000,00	5 000,00
Total	342 843,24	325 425,07

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	9 901,87	10 322,59
Frais de fonctionnement :		
→frais de gestion	48 021,16	46 928,08
→impôts et taxes	3 473,25	3 622,54
→cotisation statutaire	15 059,11	17 988,08
→autres charges (amortissements, charges financières)	6 688,69	7 188,04
...		
Total	83 144,08	86 049,33

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		NEANT
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	#VALEUR!	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMIC x 1,5	57 267,10	34 793,60
Prestation	Tarif négocié		
Autres (mise à dispo locaux + mat)		4 987,00	1 188,00
	Total	62 254,10	35 981,60

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	4 013,64				10 864,80						14 878,44
Variation de stock											-
Autres achats et charges externes	68 715,81				190 866,96	671,39	32 213,21				292 467,37
Aides financières	81 304,29	342 843,24									424 147,53
Impôts, taxes et versement assimilés	2 116,19				293,83		3 606,67				6 016,69
Salaires et traitements	77 251,46				18 032,44		19 515,25				114 799,15
Charges sociales	33 703,83				7 189,24		7 326,12				48 219,19
Dotations aux amortissements et dépréciations							5 423,72				5 423,72
Dotations aux provisions								6 429,99			6 429,99
Reports en fonds dédiés											-
Autres charges	30 118,21				11 194,64		15 059,11				56 371,96
Charges financières											-
Charges exceptionnelles											-
Participations des salariés aux résultats											-
Impôt sur les bénéfices									734,00		734,00
TOTAL	297 223,43	342 843,24	-	-	238 441,91	671,39	83 144,08	- 6 429,99	734,00	-	956 628,06

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens	4 234,00		159,00	594,00	4 987,00
Prestations de services					
Personnel bénévole	6 286,98		40 209,52	10 770,60	57 267,10
TOTAL	10 520,98	-	40 368,52	11 364,60	62 254,10

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Le commissaire
aux comptes

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	6 774,00
Total	6 774,00

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
→ produits exceptionnels sur opération de gestion → ...	30 050,92
Total	30 050,92
Charges exceptionnelles	
→ NEANT → ...	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 038 - COMITÉ DE L'ISÈRE		Décembre 2022	Décembre 2021
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 084 694,71	-1 075 749,62
1.1 Cotisations sans contrepartie		-57 688,00	-60 952,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-697 666,03	-716 440,73
Dons manuels non affectés		-650 292,22	-678 812,96
Dons manuels affectés		-25 127,16	-29 945,37
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-22 246,65	-7 682,40
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-329 340,68	-298 356,89
Manifestations		-25 619,06	-9 079,93
Ventes (dont abonnement à vivre)		-2 242,80	-2 803,70
Prestations et autres ventes		-26 701,58	-19 775,89
Activités de récupération		-2 198,68	-2 258,34
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)			-854,28
Autres produits affectés			
Produits financiers		-4 266,01	-828,35
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-268 312,55	-262 756,40
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-32,45
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-1 084 694,71	-1 075 782,07
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		-1 084 694,71	-1 075 782,07
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		607 408,67	361 901,35
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		167 307,54	242 075,19
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		3 115,11	5 885,84
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		777 831,32	609 862,38
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-62 254,10	-35 981,60
Bénévolat		-57 267,10	-34 793,60
Prestations en nature		-4 828,00	-1 188,00
Dons en nature		-159,00	
TOTAL		-62 254,10	-35 981,60

038 - COMITÉ DE L'ISÈRE		Décembre 2022	Décembre 2021
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		636 169,38	586 319,04
<i>1.1 Réalisées en France</i>		<i>636 169,38</i>	<i>586 319,04</i>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>293 326,14</i>	<i>260 893,97</i>
<i>Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé</i>		<i>234 556,30</i>	<i>203 740,75</i>
<i>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</i>		<i>32 340,48</i>	<i>29 339,42</i>
<i>Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics</i>		<i>557,75</i>	<i>529,06</i>
<i>Actions de société et politique de santé</i>		<i>1 673,23</i>	<i>2 116,25</i>
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
<i>Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer</i>		<i>24 198,38</i>	<i>25 168,49</i>
<i>Actions de création-subvention-administration d'établissement</i>			
<i>Autres actions</i>			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		<i>342 843,24</i>	<i>325 425,07</i>
<i>Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé</i>		<i>9 175,00</i>	<i>32 200,00</i>
<i>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</i>			
<i>Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics</i>			
<i>Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer</i>		<i>328 668,24</i>	<i>288 225,07</i>
<i>Programmes nationaux</i>		<i>132 948,99</i>	<i>15 263,07</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		<i>195 719,25</i>	<i>272 962,00</i>
<i>Mission reversement legs</i>			
<i>Autres actions</i>		<i>5 000,00</i>	<i>5 000,00</i>
<i>Actions de société et politique de santé</i>			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		220 478,71	175 809,54
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		<i>220 478,71</i>	<i>175 809,54</i>
<i>Frais d'appel de dons</i>		<i>173 699,11</i>	<i>133 439,21</i>
<i>Frais d'appel des legs</i>			<i>667,75</i>
<i>Frais traitements des dons</i>		<i>36 624,66</i>	<i>33 536,62</i>
<i>Frais de traitements des legs</i>			
<i>Frais de campagne pour des dons en nature</i>			
<i>Achats pour manifestations et ventes</i>		<i>10 154,94</i>	<i>8 165,96</i>
<i>Activités de récupérations</i>			
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>			
<i>Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades</i>			
<i>Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép</i>			
<i>Frais de Recherche de Mécénat Formation</i>			
<i>Frais de Recherche de Mécénat Formation</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Formation</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Recherche</i>			
<i>Frais de recherche partenariat</i>			
<i>Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics</i>			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		60 739,08	62 157,54
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		<i>9 901,87</i>	<i>10 322,59</i>
<i>Frais d'information et de communication externe</i>		<i>9 901,87</i>	<i>10 322,59</i>
<i>Frais d'information et de communication interne</i>			
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		<i>44 148,52</i>	<i>44 646,91</i>
<i>Frais de gestion</i>		<i>25 616,16</i>	<i>23 036,29</i>
<i>Formation administrative</i>			
<i>Impôts et taxes</i>		<i>3 473,25</i>	<i>3 622,54</i>
<i>Cotisation statutaire 10%</i>		<i>15 059,11</i>	<i>17 988,08</i>
<i>3.3 Autres charges</i>		<i>6 688,69</i>	<i>7 188,04</i>
<i>Charges financières</i>		<i>1 264,97</i>	<i>1 302,20</i>
<i>Dotations aux amortissements</i>		<i>5 423,72</i>	<i>5 885,84</i>
<i>Charges exceptionnelles</i>			
TOTAL DES EMPLOIS		917 387,17	824 286,12
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			9 420,76
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		167 307,54	242 075,19
TOTAL		1 084 694,71	1 075 782,07
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		10 520,98	6 349,62
<i>Réalisées en France</i>		<i>10 520,98</i>	<i>6 349,62</i>
<i>Réalisées à l'étranger</i>			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		40 368,52	7 189,28
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		11 364,60	22 442,70
TOTAL		62 254,10	35 981,60
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice			
=- Utilisation			
=+Report			
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice			

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brutes	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015	ALPES ELECT	2 068,75				138,08	138,08
2016							
2017							
2018	ENSEIGNE LO	900,00				180,91	180,91
2019	FENETRES	18 809,06				752,63	752,63
2019	NAS SYNOLO	648,67				93,89	93,89
2020	PC PORT DEL	665,00				222,71	222,71
2020	STORES AND	8 582,40				1 717,58	1 717,58
2022	PC DELL LCC	913,70				9,31	9,31
Total		32 587,58				3 115,11	3 115,11

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	12	260	0,16	4321,53
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc....		106	0,06	1 759,60
conférences, réunions...		253	0,15	4 200,40
Organisation de manifestations		2422	1,47	40 209,52
Communication, démarches auprès des médias	124	41	0,02	681,20
Ventes au profit du CD				
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)				
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises...				
Recherche		20	0,01	326,98
Autres.		608	0,37	10 089,40
Total	136	3 450	2,10	57 267,10

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	5	4 166,48	2,29
Total	5	4 166,48	2,29

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	0
6257 - Réceptions	Restauration	0
...	...	
...	...	
...	...	
Total		0

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 7.211 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.